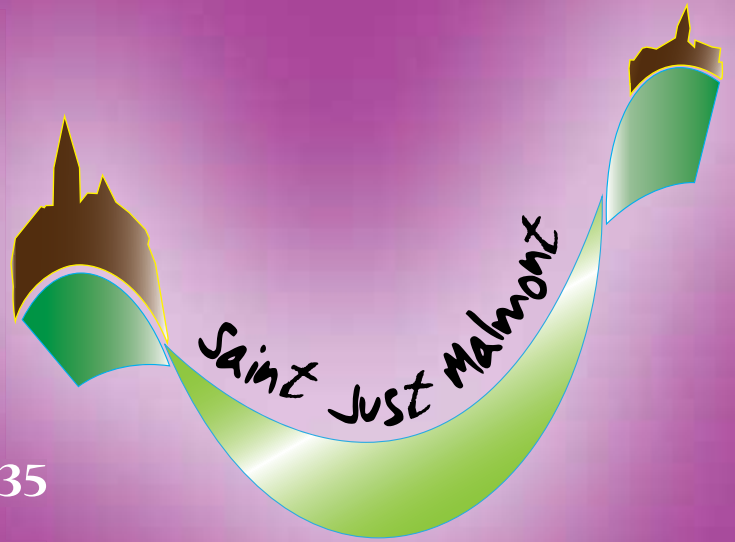


# La Trame

Bulletin Municipal n° 35

Mai 2016



DOSSIER

Finances





## Sommaire

Extraits délibérations.....	3
Commémorations des 19 mars et 8 mai.....	3
Repas des Séniors.....	4
Culture.....	4
Vie Scolaire.....	6
Travaux.....	12
Personnel Communal.....	14
Cimetière Communal.....	14
SICTOM Velay-Pilat.....	15
Dossier: Finances.....	16
Permanences Inscriptions .....	17
Cross Départemental UGSEL.....	20
Parole Associative.....	21
Trois questions à.....	31
Emma et Manuela, deux danseuses.....	32
Etat Civil.....	32

### Prochaine parution : Octobre 2016

Pensez à nous communiquer vos articles et photos **avant le 1er septembre 2016**, à l'adresse [mairie@saintjustmalmont.fr](mailto:mairie@saintjustmalmont.fr)

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes de la rubrique « Parole associative » doivent être fournis sous format numérique et que les photos doivent avoir un poids au minimum de 3 mégaoctets.

Dans une commune, la maison de retraite représente un enjeu de territoire primordial comme peuvent l'être l'école ou la présence de services publics.

Le Conseil d'Administration qui gère notre résidence, à l'aube de tirer sa révérence, souhaite bouleverser les règles en transférant purement et simplement la gestion et l'actif de notre maison de retraite à la Mutualité de la Loire.

Cette opération, menée sans concertation préalable avec les familles des résidents, la commune et le personnel, ne peut que nous inspirer craintes, inquiétudes et méfiance.

Ce transfert de gestion n'apporte aucune garantie à long terme sur la mobilité du personnel, le maintien de tous les services, donc de l'emploi, les conditions d'accès et surtout sur la pérennité de notre maison de retraite à Saint-Just-Malmont.

Vos élus se sont fermement opposés à ce transfert de gestion en démissionnant d'un conseil d'administration autoritaire, sclérosé et dominé par la pensée unique. Nous sommes déterminés à contrecarrer ce projet occulte qui ne va pas dans le sens de l'intérêt général.

Un collectif rassemblant 28 familles de résidents a également vu le jour et se bat aux côtés de la municipalité.

La fin de ce Conseil d'Administration, souhaitée par tous, ne doit pas se faire à n'importe quel prix, en hypothéquant l'avenir de notre résidence.

Aujourd'hui, seul le Département de la Haute-Loire et l'Agence Régionale de Santé sont habilités pour autoriser ce transfert de gestion que je qualifie plutôt de spoliation de notre maison de retraite qui a été fondée sous l'impulsion de la commune grâce à des legs et dons de saint-justais.

A l'heure où nous imprimons ce numéro de la Trame, les deux autorités précitées n'ont pas fait part de leur décision.

Une gestion locale, de proximité et démocratique demeure de loin le meilleur atout pour ramener la sérénité dans notre maison de retraite et pour enfin remettre l'humain au cœur des priorités.

**Votre Maire,**  
**Frédéric Girodet**

**Directeur de la publication :** Frédéric Girodet, Maire  
**Coordinatrice de Rédaction :** Dominique Colomb, Adjointe à la Communication  
**Conception & rédaction :** service & commission Communication  
**Photographies :** mairie, associations  
**Impression :** imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

  
Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT  
TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62





### Conseil Municipal du 3 mars 2016

- Les élus ont voté à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif du budget communal. La clôture du budget 2015 laisse apparaître un résultat excédentaire de fonctionnement de 821 271 €.
- Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour ne pas proposer de délégués pour siéger au conseil d'administration de la résidence Marie Lagrevol afin de ne pas soutenir ou participer au projet de transfert de gestion de la maison de retraite à la Mutualité de la Loire.
- Le dossier de concertation concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme a été arrêté à l'unanimité, ouvrant ainsi la voie de l'enquête publique.

### Conseil Municipal du 7 avril 2016

- Les budgets primitifs communal, assainissement, lotissement et vente de caveaux ont été adoptés à l'unanimité.
- Le rapport d'activités 2015 de la communauté de communes Loire-Semène a été présenté par le président de la communauté et maire de la commune. Les conseillers ont pris acte de cette communication par un vote à l'unanimité.

## Commémoration du 19 Mars

Le samedi 19 mars, les anciens combattants de la FNACA, accompagnés d'élus et d'une délégation de pompiers et de musiciens ont commémoré la fin des hostilités en Algérie.

Précédé par les drapeaux le défilé prenait la direction du cimetière où étaient déposées les gerbes au pied du monument aux morts. Adrien Glasian lisait un texte retraçant les années de combats en Algérie, Tunisie et Maroc. Puis Philippe Dutel, adjoint au Maire, donnait lecture du message officiel du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.



Les participants à cette commémoration étaient ensuite conviés à la salle des ateliers afin de partager un apéritif offert par la municipalité. Cette cérémonie se terminait par une messe donnée à l'église.

## Commémoration du 8 Mai

Dimanche 8 mai, la cité rubanière a commémoré la capitulation de l'Allemagne nazie face aux alliés et la fin des combats de la seconde guerre mondiale.



Emmené par les porte-drapeaux, c'est un défilé particulièrement nourri malgré le "Pont" de l'Ascension qui s'est mis en marche depuis la place de l'église.

Au cimetière, Frédéric Girodet, Maire, Dominique Moreton, président des anciens combattants et veuves ACPG-CATM, et Armand Proriol, doyen des anciens combattants, ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Après les sonneries d'usage et "La Marseillaise", le maire a fait lecture du message officiel du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Puis, le défilé a fait une halte devant la résidence Marie Lagrevol, où la batterie-fanfare a joué devant les pensionnaires installés dans la véranda. Le cortège a poursuivi son parcours par la rue Nationale et la rue du Bas-Vernay, sans s'arrêter au jardin public en raison de travaux, pour rejoindre la place Moulin-Prugnat afin d'assister à l'office religieux dédié aux victimes de la guerre.

Enfin, cette journée du souvenir s'est terminée avec le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

## Repas des Séniors



Lundi 4 avril, la municipalité organisait le traditionnel "repas des séniors", réservé aux personnes de plus de 70 ans. 210 d'entre elles, dont quatre résidents de la maison de retraite, avaient répondu à l'invitation.

Dès midi, Odile Pradier, adjointe à l'animation et aux affaires sociales et les membres de sa commission, ainsi que le maire accueillait les convives.

Dans son mot d'accueil, Frédéric Girodet faisait part de sa joie de partager ces moments de convivialité. Il évoquait ensuite les projets en cours de la municipalité en faveur des séniors comme la création d'une résidence pour personnes âgées autonomes.

Après avoir remercié la commission affaires sociales très impliquée dans l'organisation de ce repas, il souhaitait à tous les invités de profiter pleinement de cette journée.

Après l'apéritif et sa mise en bouche, le repas raffiné, préparé et servi par l'Auberge Royer, a fait l'unanimité parmi les convives.

L'animation était confiée au saint-justaire Georges Cubizolles qui a sollicité les plus belles voix de l'assistance, à l'instar du maire qui n'a pas résisté au plaisir de pousser la chansonnette ! De même, le poème " Vieillir en beauté " a été déclamé...

Enfin, l'accordéoniste de talent entraînait sur la piste de danse les joyeux convives pleins d'entrain.



Cette ambiance festive et chaleureuse s'est prolongée tout l'après-midi.

## Culture

### Exposition en Mairie

Après de nombreux déménagements dus au parcours professionnel de son conjoint (Roche-en-Forez, Le-Chambon-Feugerolles, Paris), Nadine Masset est venue s'installer à la Séauve sur Semène en 2011.

Cette jeune retraitée puéricultrice de 68 ans est tombée amoureuse de nos campagnes.

Sans avoir suivi de cours de dessin ou de peinture, elle s'adonne à l'art pictural avec passion.

C'est deux à trois heures par jour que Nadine peint d'après des photos prises lors de ses promenades, ou fournies par des clients.

Ses peintures à l'huile, représentant des paysages ou des marines, sont réalisées au pinceau, au couteau ou avec les doigts.

L'association Anibal (Animation Bas Loisirs) lui a décerné le prix du jury pour la totalité de son exposition à Bas en Basset en 2014.

Elle a peint plus de 400 tableaux et lorsqu'elle ne peint pas, Nadine s'adonne à son autre passion : le piano.





## Concert Chorale

Le dimanche 24 janvier, 60 élèves de la classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) du collège Roger Ruel de Saint-Didier-en-Velay se sont produits dans l'église de Saint-Just-Malmont. Dirigés par leur dynamique chef de chœur, Cédric Garde, et accompagnés au piano par Julien Garde, c'est avec un grand talent qu'ils ont interprété une vingtaine de chants magnifiés par l'acoustique des lieux.



Pendant plus d'une heure, les choristes, installés devant le chœur de l'église, ont offert un concert de grande qualité. Certains chants de leur répertoire ont été particulièrement mis en valeur par le timbre cristallin des deux solistes Adèle et Marine.

Leur programme, issu d'univers musicaux très différents, s'est terminé par des chants d'esclavage, tels que "Deep river" ou "I'm gonna let it shine", des prestations rythmées qui ont soulevé l'enthousiasme de l'assistance.

Animés par une passion commune, le plaisir de chanter, les élèves ont enchanté le public venu très nombreux, dont les résidents de l'EHPAD Marie Lagrevol, invités par la municipalité. A la fin du concert, les spectateurs, debout, ont ovationné ces jeunes virtuoses, et attendent désormais le prochain rendez-vous.

## Grand Concert de Jazz

Le samedi 12 mars, la commission culture de la municipalité organisait un concert de jazz à la salle polyvalente. Devant seulement une cinquantaine de spectateurs, le groupe Jazz Band Saint Germain, venu de Saint Germain Laprade, a interprété une vingtaine de ses meilleurs morceaux.



Né en 2007, cet orchestre, issu d'une harmonie, a évolué vers des tendances plus jazzy, et compte aujourd'hui dans ses rangs 22 musiciens et un chanteur Daniel Lorenzo. C'est une formation de type "Big Band", la seule de ce type en Haute-Loire, organisée en quatre sections instrumentales, saxophones, trompettes, trombones et partie rythmique.

Son répertoire est tiré du jazz traditionnel, depuis l'origine, c'est-à-dire le début XXème siècle, à nos jours, le "bon vieux Jazz" teinté également de blues, de swing ou de salsa.

Pendant près d'une heure et demie, l'orchestre a interprété magnifiquement des grands standards du genre, dont le célèbre "Armstrong" de Claude Nougaro.

Alliant improvisations et interprétations, les musiciens du Jazz Band Saint-Germain ont pour seule ambition de partager avec le public leur passion pour la musique, le tout dans la bonne humeur.

### Ecole Publique « La Communale »



#### Classe Nature

Dans le cadre de leur classe nature, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école La Communale sont allés profiter des joies des sports d'hiver au village des Estables.

Malgré un enneigement moyen, tous les enfants ont pu skier. En effet, les canons à neige leur ont fourni la quantité de neige nécessaire pour que chacun puisse skier à son rythme. On se félicitera surtout de voir que tous les élèves, sans exception, ont réussi à apprendre à skier et ont pu prendre le "tire-fesse" et descendre la piste verte.

Le ski n'était pas la seule activité au programme puisque les élèves ont également appris à fabriquer du pain, ont gravi le mont Chaulet (3<sup>ème</sup> plus haut sommet de Haute Loire), ont visité l'écomusée de Moudeyres, ont pratiqué l'escalade, et ont enfin participé à un Rallye Photos. La dernière matinée a été l'occasion d'organiser un grand jeu de piste.

Tout ça sans compter les bons moments de vie collective que sont les veillées, les jeux dans les chambres et les repas.

Seule interrogation des enfants : quand est-ce que l'on repart ?

#### CE1 du bout du monde !!!

Suite au départ pour le Cantal d'une camarade en cours d'année, les élèves de la classe de CE1 de l'école publique La Communale se sont lancés dans un projet d'écriture autour de la carte postale.

L'idée était d'essayer de maintenir le contact avec une élève très appréciée... Mais, une seule carte postale à écrire quand on est vingt-huit, ce n'est pas pratique... L'idée a germé alors d'envoyer des cartes postales à des enfants de CE1 du monde entier.



Avec internet, il ne fut pas difficile de trouver des écoles francophones sur les cinq continents ! C'est ainsi que des cartes de Saint Just Malmont sont parties à destination de Madagascar, du Brésil, d'Inde, du Liban, du Vanuatu et ... du Cantal, bien sûr ! Les élèves ont pensé à glisser l'adresse de l'école tout en bas de leurs cartes et on peut être certain qu'ils vont guetter la venue du facteur !



#### Rencontre avec Nadia Coste

Le mardi 12 janvier, les élèves des classes de Corinne et Willy ont eu la chance de rencontrer Nadia Coste, auteure de littérature jeunesse. En effet, dans le cadre de la participation au Prix des Incorruptibles, et en partenariat avec le collège Roger Ruel de Saint-Didier-en-Velay, l'auteure est venue passer un moment avec les élèves.

Après avoir présenté sa bibliographie issue de ce qu'elle appelle "la littérature de l'imaginaire", elle a répondu à toutes leurs questions. Elle a ensuite pris le temps de signer de nombreux autographes à des élèves ravis de leur première rencontre avec un auteur "en vrai". Ils retiendront sans doute que Nadia n'aimait pas lire jusqu'à l'âge de 18 ans.





## L'école maternelle publique à l'heure africaine

Les élèves de l'école maternelle publique ont participé à un projet de danse africaine. Profitant du groupe local, mais largement connu Doni-Doni, les enfants ont appris, au cours de plusieurs séances, des chorégraphies qu'ils ont présentées à leur famille lors d'un spectacle le jeudi 31 mars. Afin de s'imprégner de l'ambiance africaine le groupe était venu présenter un spectacle aux enfants en amont du projet.

C'est donc un projet interdisciplinaire qui a permis aux élèves de découvrir une nouvelle culture.



## Jeux Mathématiques

Dans le cadre du travail sur la coopération inscrit au projet d'école, les élèves de CP de Cécile et ceux de CM1-CM2 de Corinne ont participé à un après-midi jeux mathématiques.

Les élèves ont eux-mêmes conçu les jeux au cours de séance de maths dans leur classe respective.

Après ce long travail de recherche et de conception, ils se sont donnés rendez-vous pour jouer ensemble. La coopération entre petits et grands a fonctionné à plein.

Educative et pédagogique, cette action fut riche en apprentissages, à renouveler...



## Ecole Privée « Don Bosco »

### Echanges inter-générationnels

#### Réalisation d'un parterre fleuri avec les enfants du relais d'assistantes maternelles

Jeudi 24 mars, les enfants du relais d'assistantes maternelles sont venus rendre visite aux petits de PS1-PS2 de l'école maternelle Don Bosco.

Après avoir fait mutuellement connaissance et pour fêter l'arrivée du printemps, ils ont confectionné ensemble une réalisation florale.

La matinée s'est clôturée par un goûter collectif suivi d'un temps de jeu et de la lecture d'une histoire.

#### Petit divertissement !!

C'est avec grand plaisir que les élèves de grande section ont présenté un petit spectacle à leurs copains de cycle 1. Au travers de marionnettes et dans le rôle de conteur, ils ont interprété l'histoire de Roule Galette. Le silence de la pièce a laissé entrevoir l'intérêt porté au jeu de scène.



#### Rencontre avec les résidents de la maison de retraite

Pour la deuxième visite à la maison de retraite pour les élèves de CE2, l'objectif est d'entendre des histoires à travers une lecture d'albums, et de la restituer sous forme d'une affiche que l'on présente la fois suivante. Pour la première séance, les adultes ont été très forts et ont présenté une production en volume très aboutie. Le challenge est relevé pour notre prochaine rencontre.



### De futurs collégiens et citoyens

**Journée mondiale de lutte contre le racisme** : les plus grands ont visionné des vidéos sur l'esclavage, sur Anne Frank et sur Nelson Mandela, à partir desquelles a eu lieu un débat. En vocabulaire, les mots xénophobie, racisme, antisémitisme, discrimination, tolérance, fraternité, égalité, dignité... ont été évoqués et définis. Chacun a réalisé une petite affiche avec un dessin illustrant le thème.



**Journée au collège Jeanne d'Arc de Saint-Didier en Velay** : les CM2 ont participé avec les élèves de 6ème à différents cours afin de se rendre compte du fonctionnement au collège. Le repas de midi leur a été offert. Une clé USB relatant les activités de cette journée a été remise à chacun. Une journée enrichissante qui permet de se projeter ! Merci aux professeurs !

**Sécurité routière** : les élèves du cycle 3 ont eu le plaisir d'accueillir des intervenants de l'association Mobilipass de la prévention routière de la Haute-Loire. L'objectif principal de cette intervention était de rendre les enfants plus autonomes dans leurs déplacements. A la suite d'une épreuve de code théorique, les élèves de CM passeront prochainement une épreuve pratique de vélo visant à valider l'Attestation de Première Education à la Route (A.P.E.R.).

### Des apprentissages en lien avec l'actualité

**Semaine des mathématiques** : les CM ont résolu chaque jour un défi qui leur était proposé sur ordinateur en classe. Bravo à William et Gaëlle en CM2, Pierre-Louis et Faustine en CM1. En prolongement et pour lier les mathématiques au sport, thème choisi cette année par l'Education Nationale, les élèves ont profité du cross départemental organisé dernièrement par leur école pour comparer les scores obtenus et établir des graphiques.



**Semaine de la presse** : les enfants ont recherché les métiers en lien avec le cinéma (projet de l'année) dont les métiers de l'équipe de production, de tournage, de montage et de l'équipe artistique. Ils ont également trouvé quelques métiers en lien avec la presse dont l'attaché de presse, le critique de cinéma, ainsi que des magazines et revues de cinéma. Ces recherches ont peut-être donné des idées à certains !

**Entre Hola ... et ... Hallo** : les élèves de CM2 ont bénéficié de trois cours d'Allemand et de trois cours d'Espagnol. L'objectif principal étant de leur permettre de se familiariser avec une seconde langue, avant d'en faire le choix au collège. Cette initiative s'intègre également dans la réforme du collège. Nouveauté 2016-2017, les élèves bénéficieront, en plus des trois cours d'initiation, de dix heures de cours d'Allemand dans l'année. Ces séances auront pour but de s'habituer à entendre et à utiliser la langue et également de connaître les coutumes et traditions de ce pays voisin !

### Des moments de partage et de solidarité

**Pièces jaunes** : inscrite dans le dispositif des "Parcours civiques" de l'Education nationale, l'opération pièces jaunes a pour objectif de mieux faire connaître le monde de l'hôpital aux écoliers. Des enfants de chaque classe sont allés porter plus de dix boîtes bien remplies à la poste ! Bel élan de solidarité !



**Bol de riz en faveur des enfants de l'association "Les enfants avant tout"** : Mme Vial, bénévole de l'association à Aurec sur Loire, est venue à l'école montrer des photos de ses voyages en Ethiopie, expliquant quelle était la vie des enfants, leurs besoins, leurs contraintes... Très impliqués, les enfants ont posé de nombreuses questions puis ont partagé un repas composé de riz, de pain et d'une pomme. La générosité de chacun a permis de récolter plus de 550 euros, somme entièrement reversée à l'association. Les enfants étaient fiers de contribuer à améliorer un peu le quotidien d'autres enfants qui en ont besoin dans le monde. "Ça fait du bien de faire le bien!". Merci à Madame Vial pour son intervention ainsi qu'à

Monsieur Leleu, cuisinier du restaurant scolaire, et à la société Elior pour la préparation du repas.

Pour en savoir plus sur l'association : [www.lesenfantsavanttout.net](http://www.lesenfantsavanttout.net)



## Ecole Publique « Aux Quatre Vents »

### Classe piscine

Durant la période novembre/décembre, les élèves de la Grande Section au CM2 se sont rendus au complexe aquatique Ozen de Monistrol-sur-loire chaque vendredi pour participer à un cycle de natation de 10 séances. Cette séquence de piscine permet aux enfants de travailler à la fois : respiration, immersion, propulsion, flottaison, entrées dans l'eau, déplacements sur le ventre et sur le dos.



Encadrés par les enseignants et surtout par des nageurs-sauveteurs, les enfants ont pu de manière ludique et intensive (2 séances par jour) améliorer leur niveau. C'est lors de la dernière séance que les élèves sont évalués afin de valider leur parcours au cours de leur scolarité en primaire. Les enfants ont beaucoup apprécié ces journées très formatrices tant au niveau sportif que relationnel. Malgré tout, ils devront attendre deux années avant d'y retourner.

### Le numérique s'installe à l'école "Aux Quatre Vents"

La classe de maternelle de Virginie Moulin s'est appropriée un VPI (vidéoprojecteur interactif). La plupart des élèves maîtrisent déjà les nouvelles technologies et souvent mieux que les adultes, c'est pourquoi il devenait très utile d'investir dans le numérique. Une initiative dont le but est de favoriser l'apprentissage du multimédia par tous les élèves et de contribuer au développement de pédagogies du futur.



Le VPI est de nature à permettre à l'enseignante et aux écoliers d'aborder l'apprentissage de façon plus enthousiasmante et collective, notamment grâce à des possibilités techniques particulières comme la projection de vidéos, l'utilisation de logiciels qui permettent aux enfants de travailler en autonomie et de s'auto-valider, l'utilisation de documents projetés en couleur et agrandis, ce qui est beaucoup plus facile et pertinent que la photocopie. Cela permet de travailler le langage à partir de l'utilisation de photos en couleurs, de diaporamas de photos de vie de classe, de documents trouvés spontanément sur Internet.

Doté d'une multitude de fonctions, cet appareil nécessite, certes, une adaptation des cours dispensés par l'enseignant, mais présente de nombreuses applications, et surtout il intéresse les élèves captivés par l'image. Il permet plus de réactivité.

Ce projet a pu se concrétiser grâce à l'importante participation financière de l'association des parents d'élèves de l'école et de la mairie. L'école projette d'équiper les deux autres classes de vidéoprojecteur et de renouveler sa salle informatique.



### La sortie de Noël pour l'ensemble de l'école au spectacle de Val Grangent

Cette année, l'APE de l'école, en concertation avec les enseignants, a décidé d'offrir, pour les fêtes de Noël, une sortie au spectacle de Val Grangent qui a lieu chaque année à Andrézieux-Bouthéon.

Les enfants s'y sont rendus le vendredi 18 décembre au matin.

Le spectacle était magnifique, les enfants en ont pris plein les yeux, tant au niveau des costumes que des lumières, des danses et de la musique. Merci à l'association des parents d'élèves pour votre générosité !!!

### Une classe neige réussie à Saint-Front !!!

Tous les élèves, de la PS2 au CM2, sont partis goûter aux joies des activités de la moyenne montagne à Saint-Front, au centre d'accueil de Gérard Chavaroche, les 25 et 26 janvier derniers. Accompagnés de leurs enseignants, Philippe Prost, Emilie Noël et Virginie Moulin, de deux ATSEM et trois parents, les enfants ont été accueillis sur place par une équipe d'animation et d'intendance aux petits soins.

Ces deux journées ont été très ensoleillées et agréables malgré le manque certain de neige qui n'a pas permis d'effectuer toutes les activités initialement prévues.



Sur la journée du lundi, les enfants de maternelle ont pu visiter une ferme pédagogique pour y découvrir des chèvres, des agneaux, des moutons, des cochons, des volailles, des chevaux, des lapins et des vaches avec lesquels ils ont pu avoir de vrais contacts, et pour fabriquer du beurre. En seconde partie de journée, les petits sont allés à la rencontre des chiens de traîneaux et ont pu par la suite faire une promenade en chien de traîneau. Un vrai régal et une réelle découverte pour tous !!! Les grands ont pratiqué la randonnée et la course d'orientation au cours de la journée du lundi. Après une soirée et une nuit un peu agitée malgré la fatigue, les enfants ont participé le mardi à une cani-rando, ce qui consiste à effectuer une randonnée harnaché à un husky.

Cette sortie classe neige a été un temps exceptionnel qui a marqué le mois de janvier où 51 petits veinards se sont particulièrement amusés.

### Visite à la boulangerie

Le lundi 4 avril, les enfants de cycle 1 sont allés à la boulangerie Le Criollo pour voir comment fonctionne le métier de boulanger.

Cette visite a permis de conclure notre projet "du blé au pain". Le boulanger nous a, par la même occasion, offert les goûters du vendredi suivant pour tous les enfants de l'école.

Durant cette même matinée, nous en avons profité pour nous rendre à la médiathèque "Au Fil des Mots".



### Un spectacle en déplacement à l'école

La compagnie Planète mômes est venue le vendredi 8 avril présenter son spectacle sur les contes aux élèves de PS au CE1. Ce spectacle intitulé "Il était une fois ... la forêt" s'intégrait parfaitement au projet des classes de cycle 1 et 2.



Il alliait contes traditionnels, dessin, chant et vidéo interactive. Les enfants ont pu retrouver les indices faisant allusion aux contes qu'ils connaissaient (Hansel et Gretel, le Petit Chaperon Rouge, le Petit Poucet, les Trois Petits Cochons, Boucle d'Or et les Trois Ours...), tout en découvrant le milieu forestier (arbres et animaux), et aider les deux héros de l'histoire à retrouver la maison de la chouette égarée.

Cette séance s'est poursuivie par une conférence pour les plus grands de l'école, du CE2 au CM2, intitulée "Le voyage des aliments". Cette conférence interactive avait pour objectifs d'aborder l'alimentation, le système digestif et les fonctions de nutrition, et de comprendre les grandes étapes de l'histoire de l'alimentation humaine.

Cela fait déjà plusieurs années que l'école accueille Mme Levadoux et cette fidélité nous est bien rendue grâce à la richesse de ses spectacles !!!



## Restaurant Scolaire Municipal

### Carnaval

A la veille des vacances d'hiver, les enfants fréquentant le restaurant scolaire ont eu le plaisir d'assister à une animation sur le thème du carnaval.

Pour l'occasion, le personnel de service était déguisé. Panthère, pirate, Minnie, bohémienne, Fée Clochette, infirmière ou encore chanteuse disco ont accompagné les jeunes convives tout au long du repas.



A la fin de celui-ci, les enfants ont eu l'agréable surprise de voir apparaître deux héros du film d'animation "Les Minions" alors qu'ils dégustaient les bugnes maison concoctées par le chef Olivier Leleu et son aide cuisinière Lucienne Colomb. Avec 250 repas servis, ce sont plus de 500 bugnes qui ont été confectionnées le matin même.

Le couple de Minions a ensuite raccompagné les enfants jusqu'à l'école "La Communale", avant d'aller rendre une visite surprise aux bambins de la Crèche.

### Mexico, Mexico !!!!

Jeudi 10 mars, les enfants ont découvert la salle de restauration décorée aux chaleureuses couleurs mexicaines. Dans cette ambiance sud-américaine et sur un fond de musique latino, ils ont dégusté le menu spécialement concocté pour l'occasion par Lucienne et Olivier.

Salade mexicaine, chili con carne, riz et fromage blanc composaient ce délicieux repas apprécié de tous, sans oublier le fameux cake à la patate douce qui a remporté un franc succès.

Comme lors de chaque animation, une exposition de produits "locaux" était présentée aux jeunes hôtes du restaurant scolaire qui sont repartis avec la recette des fajitas au poulet pour cuisiner en famille...

### La Recette du Chef

#### Cake à la patate douce

Ingrédients (pour 6 personnes) : 250 gr de patates douces, 80 gr de beurre, 80 gr de sucre, 40 gr de poudre d'amande, 40 gr de farine, 3 oeufs, 1 sachet de levure, une grosse cuillère de miel, un bâton de vanille

- Eplucher, découper puis cuire les patates douces.
- Dans un saladier, blanchir les oeufs avec le sucre, ajouter la poudre d'amande, puis incorporer la farine et la levure.
- Après cuisson, faire un écrasé de patates douces, les mixer et laisser refroidir.
- Faire fondre le beurre et l'incorporer aux patates.
- Mélanger les deux préparations, puis ajouter le miel et la vanille.
- Verser dans un moule assez haut et mettre en cuisson dans un four à 180° pendant 70 minutes.
- Laisser refroidir et déguster.



*Lison a remporté la poule offerte par la société Elior lors de l'animation de Pâques.*

### Du nouveau au resto...

De nouveaux investissements en matériel de cuisine professionnel ont été réalisés en début d'année afin de pallier aux évolutions de fréquentation.

Un four grande capacité avec une hotte supplémentaire, un congélateur coffre, un batteur électrique, et des chariots de service ont été acquis pour un montant d'environ 25 000 €.



## Travaux

En ce début d'année clément, les agents du service technique ont réalisé un certain nombre de travaux en régie, en plus de l'entretien courant, évitant ainsi le recours systématique à des prestataires.

Un mur en pierre, situé dans le lotissement communal du Champ du Breuil, chemin des Bleuets, a été repris par les maçons de l'équipe des services municipaux. Ce dernier soutenant la voirie, présentait des dégradations importantes.



Les équipements de ventilation situés sur le toit terrasse des vestiaires du Gymnase N°1 ont été réparés ou remplacés par nos agents.

Cette Ventilation Mécanique Contrôlée (V.M.C.) avait subi les affres du temps et surtout des dégradations perpétrées par des individus qui se hissaient sur la toiture.

Désormais, cette ventilation est protégée par une toiture traditionnelle qui renforcera l'étanchéité du bâtiment et qui empêchera toute nouvelle dégradation.

Tous les bâtiments communaux sont soumis périodiquement à la visite de la commission de sécurité composée de membres de la préfecture, de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires), de la gendarmerie et du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Nos services font en sorte que ces bâtiments répondent aux normes de sécurité exigées.



La municipalité a récemment attribué les huit jardins potagers créés en contrebas du nouveau cimetière, préparés par les agents du service technique, avec notamment la mise en place d'une allée stabilisée.

Un appel à candidatures avait été fait par voie de presse et sur le site internet de la commune. Huit saint-justaires étaient présents lors de la réunion qui prévoyait un tirage au sort pour attribuer les parcelles de 200 m<sup>2</sup> chacune aux candidats.

L'église de Malmont a désormais plus fière allure avec ses grilles de protection des vitraux qui ont été démontées, réparées et repeintes par les agents communaux.

Les descentes de chéneaux ont subi le même sort. Ce patrimoine auquel les habitants de Malmont sont très attachés avait vu sa toiture complètement refaite en 2010.

De plus, récemment, Véronique Gaglio, artiste locale, a réalisé une fresque en peinture qui donne un très beau cachet à l'autel.





Les sanitaires du restaurant scolaire municipal ont été rafraîchis par les agents communaux qui ont procédé à la pose de nouvelles faïences. Tous les jours ce sont en moyenne 240 enfants qui fréquentent le restaurant scolaire municipal.



Lors de l'implantation de notre caserne des pompiers, la municipalité avait conservé suffisamment de terrain, le long de la route départementale 500 pour y implanter un parcours sportif.



Cet équipement répond à un certain nombre de normes sur la qualité du revêtement et sur la distance séparant les différents éléments métalliques qui ont été entièrement reconditionnés par la dynamique équipe des sapeurs-pompiers retraités de Saint-Just-Malmont.

Cette touche finale scelle l'aboutissement d'un projet dédié à nos valeureux sapeurs-pompiers volontaires et participe ainsi à l'amélioration de l'entrée principale de la commune.

De nouveaux abris conteneurs ont fait leur apparition, notamment à Malmont, route de la Chamarèche et route de la Chaize.



L'hiver peu rigoureux a également permis aux agents des espaces verts de procéder à la taille des arbustes du centre-bourg et à l'élagage des arbres rue du 8 Mai, place du Platou, au Fau et au Sarret.

Les traditionnels travaux saisonniers ont également été mis en œuvre, comme la dépose des illuminations de Noël et des barrières à neige, le curage des fossés, le suivi et l'entretien de la station d'épuration de Malmont et bien évidemment le nettoyage et le balayage de l'espace public.

Enfin, le remplacement des sanitaires et les travaux de plomberie des toilettes publiques du centre-bourg, avec l'automatisation des lavabos et urinoirs, ont été réalisés par l'entreprise saint-justaire Fréconon.

Ces toilettes pourront donc être ouvertes plus régulièrement au public, en souhaitant que les usagers respectent les lieux et les agents de propreté qui entretiennent les locaux.



## Travaux (suite)



Beaucoup de saint-justaires se demandent ce qu'entreprennent les agents du service technique dans le jardin public depuis quelques semaines.

Depuis un certain temps, les élus réfléchissaient à l'implantation de jeux pour enfants dans le centre-bourg pour satisfaire les mamans et les assistantes maternelles de ce secteur qui ne disposent pas forcément d'un jardin pour faire gambader et jouer les plus petits.

La municipalité a décidé de trouver une vocation plus noble à notre jardin public, véritable petit écrin de verdure qui se réduisait à la liaison piétonne entre la rue du Bas-Vernay et la rue Nationale, ou pour une raison moins avouable, à savoir un lieu ouvert aux déjections canines.

Les agents des services municipaux installent un cheminement piéton en pavés traversant le parc et trois plateformes accueillant des jeux pour enfants seront créées.

L'ensemble du jardin sera clôturé pour sécuriser les lieux et empêcher les jeunes bambins de se retrouver sur les voies de circulation.

Quant aux maîtres peu respectueux des espaces publics, si le bon sens ne l'emportait pas, ils s'exposent à une amende si leurs chiens déambulent dans le parc, puisque cet espace sera strictement interdit aux animaux.

Ce jardin public retrouvera une véritable vocation et sera le lieu de rencontre et d'échanges pour ceux qui le fréquenteront.



## Cimetière Communal

Les travaux du cimetière se sont achevés avec la plantation des arbustes et l'engazonnement des espaces verts. Cette extension était rendue nécessaire pour proposer aux familles de nouveaux emplacements (tombes et caveaux).

L'ancien cimetière ne dispose désormais que des concessions dites "abandonnées", reprises par la commune au terme d'une procédure très encadrée.

L'extension du cimetière s'avérait également nécessaire afin de construire un colombarium pour les familles, désormais de plus en plus nombreuses, qui optent pour la crémation.

Cet aménagement a permis en outre d'améliorer l'esthétique du site qui était jusqu'alors utilisé par la commune en dépôt extérieur. Une aire de stationnement et des plantations ont été installées afin d'améliorer le cadre de vie de ce secteur.



La municipalité a par ailleurs opté pour la mise en place de caveaux préfabriqués pour répondre au besoin des familles en cas d'urgence, ou tout simplement offrir une prestation de qualité supplémentaire.

Le colombarium est évolutif, il compte aujourd'hui douze cases qui peuvent contenir chacune quatre urnes funéraires.



## Cimetière Communal (suite)

Un soin particulier a été apporté au caractère qualitatif de l'ensemble afin d'offrir un cadre propice au recueillement et à la sérénité.

Cet aménagement a donné lieu à l'obtention d'une réserve parlementaire d'un montant de 20 000 € du député de la Haute-Loire, Laurent Wauquiez, qui a souhaité soutenir ce projet qualitatif.

L'entreprise de travaux publics et de maçonnerie Peyrard, de Riotord, a été retenue suite à un appel d'offre, le montant des travaux est de 203 207 € H.T.

Quant au colombarium, c'est l'entreprise Empreintes et Matières qui a été retenue pour installer l'équipement, pour un montant de 11 156 € H.T.

### Tarifs Cimetière Communal

#### *Concessions tombes ou caveaux*

- 15 ans : 200,00 €
- 30 ans : 300,00 €
- 50 ans : 500,00 €

#### *Concessions colombarium*

- 10 ans (4 urnes) : 400 €
- 20 ans (4 urnes) : 700 €
- 30 ans (4 urnes) : 900 €

#### *Caveaux préfabriqués*

- 2 places : 1 011,73 € H.T. (+ TVA en vigueur à la date de vente)
- 4 places : 2 023,45 € H.T. (+ TVA en vigueur à la date de vente)
- 6 places : 3 035,17 € H.T. (+ TVA en vigueur à la date de vente)



## S.J.E.T.O.M. Velay-Pilat

Un quatrième casier de stockage pour les ordures ménagères vient d'être mis en service au Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.) de St Just Malmont. Il a nécessité d'importants travaux notamment de terrassement, entraînant un coût total proche de 1,5 millions d'euros. La durée d'exploitation de cette "alvéole" n'excédera cependant pas 4 ans. C'est une des raisons pour lesquelles il est impératif d'intégrer le geste de tri à notre quotidien afin de prolonger la durée de vie des casiers. En effet seuls les déchets non recyclables devraient être enfouis. Tous les autres déchets valorisables doivent être soigneusement triés et déposés dans les bacs à couvercle jaune.

A l'inverse des ordures ménagères, le contenu des bacs de tri rapporte de l'argent à la collectivité par le biais de la revente des matériaux et des soutiens financiers, ce qui vient directement en déduction du coût du service. Concrètement, plus nous trions, moins nous risquons de voir la fiscalité augmenter puisque le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est quasiment exclusivement financé par les impôts des administrés. Malheureusement, nous constatons chaque jour que d'énormes quantités de matières recyclables finissent dans les casiers d'enfouissement du C.E.T. Cette situation limite encore un peu plus la durée de vie de l'équipement et augmente automatiquement le prix du service.



Pour aller encore un peu plus loin, chacun de nous peut décider d'agir en faveur de l'environnement, en maîtrisant sa consommation. De nos jours, le gaspillage et la surconsommation sont les deux fléaux qui menacent le plus dangereusement l'avenir de notre planète. Choisir de ne pas "céder" aux sirènes insistantes de la publicité est presque devenu un acte de résistance. Notre avenir est intimement lié à celui de notre planète et il est plus que temps d'en prendre conscience.

Ensemble agissons pour demain !

Le budget primitif 2016 s'annonce délibérément volontariste sur la diminution de nos charges de fonctionnement et sur le démarrage des grandes opérations d'investissement du mandat.

Les orientations et les actions entreprises les années précédentes portent leurs fruits, avec des investissements qui génèrent des économies de fonctionnement, comme l'éclairage public, l'achèvement du groupe scolaire ou les investissements réalisés au Gymnase N°1.

L'amélioration notable du cycle de fonctionnement permet de faire face aux investissements de la seconde partie du mandat, et ce malgré la forte diminution des dotations de l'Etat.

Enfin, les très faibles taux d'intérêt ont conduit les élus à souscrire un emprunt de 450 000 € dès cette année, pour financer à très faible coût les importantes opérations de 2017, comme la réhabilitation du bâtiment du cercle ou le parc paysager de Chanteloup.

## LE FONCTIONNEMENT

### Section fonctionnement dépenses

Il a été budgétisé en dépenses de fonctionnement la somme de 3 672 000 €, soit une diminution de 3,11 % par rapport à l'année 2015.

Les principaux postes des dépenses de fonctionnement sont les suivants :

- **Charges à caractère général** (énergie, eau et assainissement, carburants, prestations de service, fournitures pour les travaux en régie,...) : 905 700 €, contre 981 000 € en 2015, soit - 7,67 %

- ↳ meilleur dimensionnement de la contribution des eaux pluviales en direction du budget d'Assainissement qui nécessite un faible besoin en financement
- ↳ impact sur la consommation d'électricité avec l'extinction de l'éclairage public et l'éclairage économe au Gymnase 1
- ↳ économies réalisées sur l'école grâce au regroupement sur un seul site

- **Charges de personnel** : 1 300 000 €, contre 1 272 000 € en 2015, soit + 2,20 %

- ↳ recours aux contrats aidés, financés par l'Etat

- ↳ augmentation du taux de cotisation retraite pour le personnel titulaire, correspondant aux augmentations légales

- **Virement à la section d'investissement** : 632 000 €

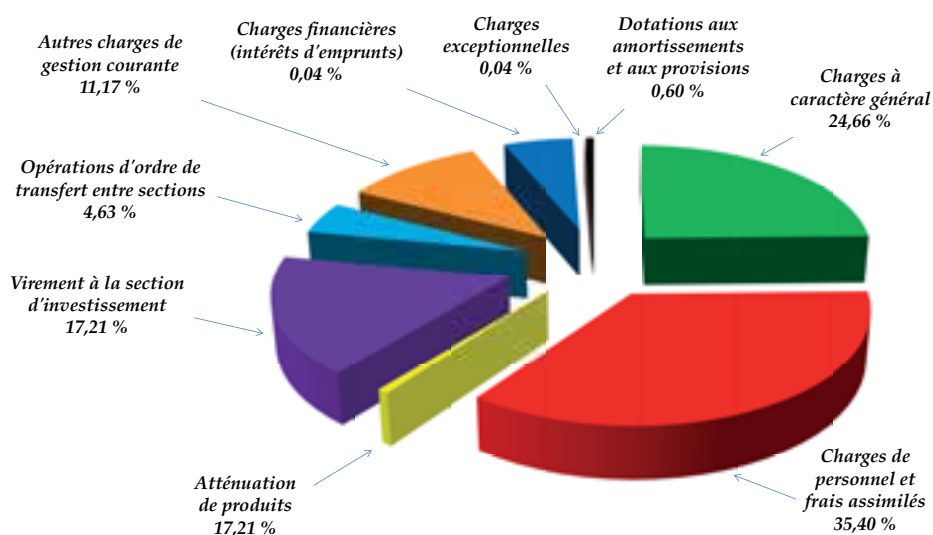
- ↳ assure l'autofinancement de nos investissements

- **Autres charges de gestion courante** : 409 800 €, contre 420 000 € en 2015, soit - 2,42 %

- ↳ diminution des subventions versées aux associations et notamment la subvention versée à l'OGEC, du fait du regroupement des deux écoles publiques qui génère une diminution du coût par élève

- **Dotations aux amortissements et aux provisions** : 22 000 €

- ↳ en 2015, il avait été décidé de provisionner cette ligne budgétaire pour le même montant afin de faire face au déficit du Budget Lotissement pour l'opération « Le Champ du Breuil », opération initiée par l'ancienne municipalité



### Section de fonctionnement recettes

Les principales recettes sont les suivantes :

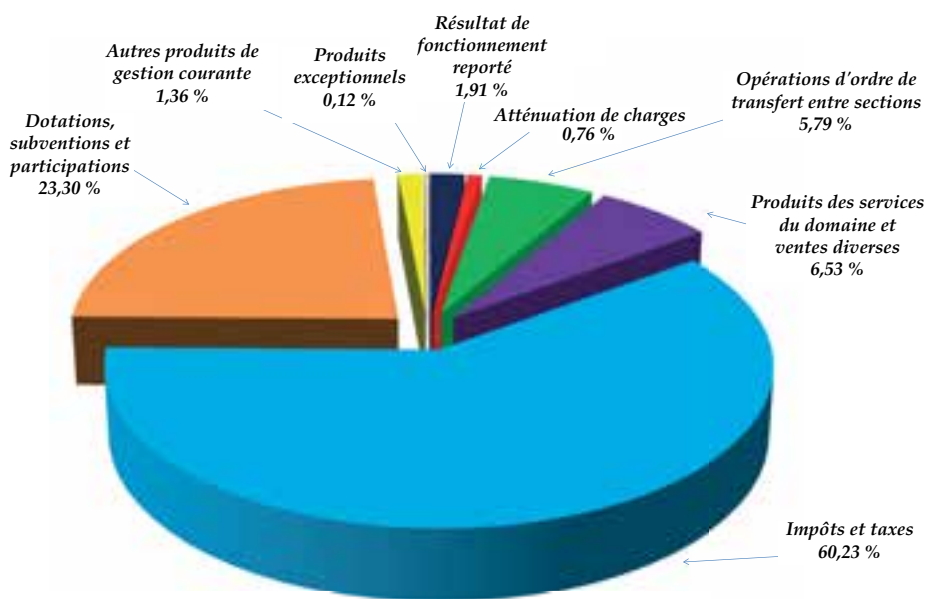
- **Produits de services** : 239 500 €, contre 232 300 € en 2015, soit + 3,09 %

- ↳ participation des familles au restaurant scolaire et au transport scolaire

- ↳ portage de repas à domicile

- ↳ remboursement par la Communauté de Communes des salaires pour le personnel mis à disposition dans le cadre des TAP





• **Impôts et taxes** : 2 211 600 €, contre 2 185 600 € en 2015, soit + 1,18 %

- ↳ taxes foncières et d'habitation
- ↳ taxe sur les pylônes électriques
- ↳ attribution de compensation versée par la Communauté de Communes

• **Dotations de l'Etat** : 855 300 €, contre 941 000 € en 2015, soit - 9,10 %

↳ baisse de la dotation forfaitaire de 64 300 €, mesure déjà appliquée par l'Etat en 2015 et reconduite en 2017, dans le cadre de la diminution des dépenses publiques, soit une perte considérable de 192 900 € sur trois ans

• **Opérations d'ordre** (avec notamment les travaux en régie réalisés par nos agents pour 210 000 €) : 212 900 €

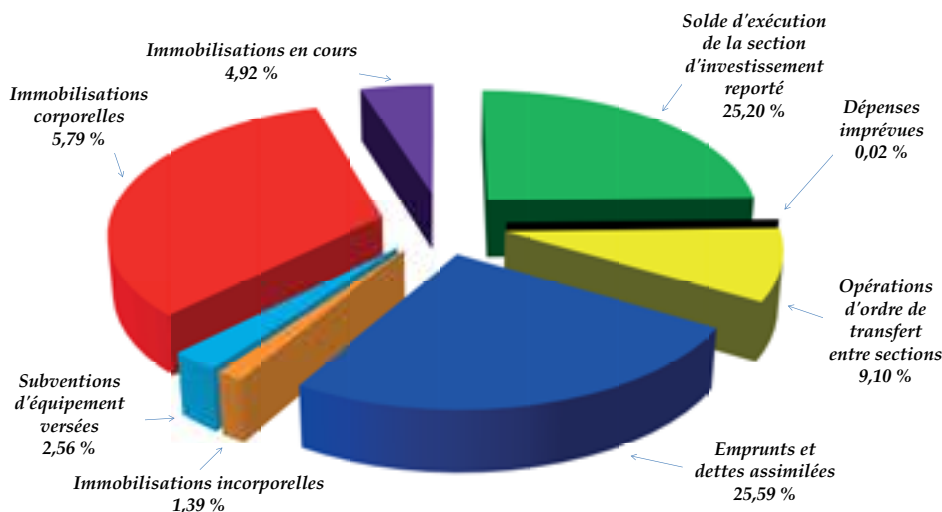
↳ les travaux en régie permettent la valorisation de notre patrimoine et représentent un avantage financier dans la mesure où la commune récupère la TVA sur les matériaux utilisés

## L'INVESTISSEMENT

**Section d'investissement dépenses** : 2 398 000 €, contre 2 305 000 € en 2015, soit + 4,03 %

La section d'investissement dépenses comprend essentiellement :

- Les travaux de régie pour 210 000 €
- Le montant des emprunts pour 600 000 € (dont 150 000 € de restes à réaliser de 2015)

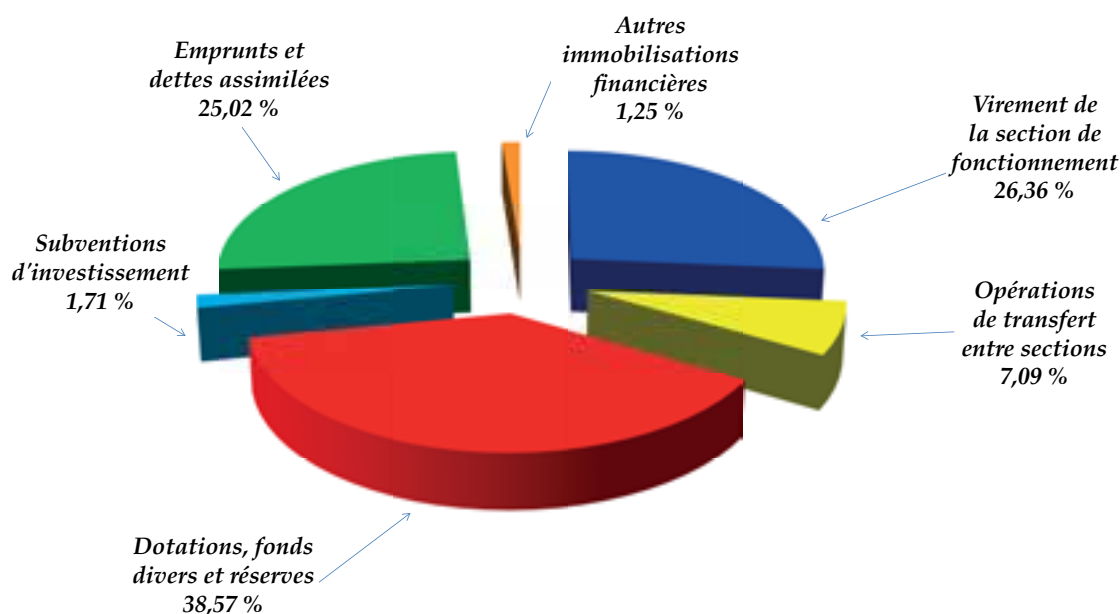


De nouvelles opérations sont programmées cette année avec notamment :

- Arrosage automatique au complexe sportif pour 7 500 €
- Acquisition de jeux d'enfants pour 15 000 €
- Extension de la vidéoprotection pour 13 000 €
- Signalisation de la voirie et numérotation pour 25 000 €
- Acquisition de tènements immobiliers pour 416 000 €
- Signalétique des bâtiments communaux pour 6 000 €
- Aménagement du bâtiment du Cercle pour 20 000 € (1<sup>ers</sup> coûts architecte)
- Aménagement d'un parc paysager pour 20 000 € (coût maîtrise d'oeuvre et études)
- Programme de voirie pour 183 500 €

# DOSSIER - Finances

## Section d'investissement recettes



Les principales recettes d'investissement sont constituées par :

- Virement de la section de fonctionnement pour 632 000 €
- Remboursement de la TVA pour 115 000 €
- Excédents de fonctionnement de l'année antérieure pour 751 000 €
- Subventions reçues pour 41 000 €
- Emprunt d'équilibre de 450 000 €

## BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : le budget primitif a été voté pour un montant de 431 000 €

Les principales dépenses sont :

- Contrat de gestion et d'entretien pour la station de Roche-Moulin avec la Lyonnaise des Eaux : 103 000 €
- Charges de personnel : 9 000 €
- Virement à l'investissement : 74 300 €
- Amortissements : 150 000 €
- Intérêts d'emprunt : 46 500 €

Les principales recettes sont :

- Redevance d'assainissement : 229 671 €
- Contribution de la commune aux eaux pluviales : 70 000 € provenant du budget communal
- Taxe de raccordement à l'égout : 14 400 € (pour 9 branchements)

Section d'investissement : le budget primitif a été voté pour un montant de 457 000 €

Les principales dépenses sont :

- Remboursement du capital des emprunts : 120 000 €
- Réserve pour travaux : 82 000 €
- Mise à niveau des stations : 90 000 €
- Equipement du service Assainissement : 68 000 €

Ce budget, très bien maîtrisé, ne nécessite pas, depuis plusieurs années, de recours à l'emprunt.

Une provision confortable de 82 000 € est même disponible pour conduire des travaux de réfection des réseaux. Dans cette optique, en 2017 et en 2018, d'importants programmes auront lieu dans les secteurs de la rue du Stade et du Lotissement Côte-Vieille.



## Restaurant Scolaire, écoles et T.A.P.

Les dossiers d'inscription pour le restaurant scolaire, les écoles et l'accueil de Loisirs "Pierre Royon" seront communs. Pour les élèves des écoles publiques, il seront complétés par une fiche de renseignement pour les T.A.P.

Les dossiers seront distribués à partir du 30 mai, et seront à rendre entre le 13 et le 24 juin lors des permanences prévues à cet effet en mairie, aux écoles ou à l'accueil de Loisirs "Pierre Royon", ou bien pour l'école "Aux Quatre Vents" les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet (voir tableaux ci-dessous).

Pour les TAP et/ou le restaurant scolaire, les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans l'une des écoles de la commune doivent impérativement procéder à l'inscription de chacun des enfants afin qu'il puisse bénéficier des services.

### PERMANENCES RESTAURANT SCOLAIRE

#### MAIRIE

Lundi 13 & 20/06	10H00-12H00	13H30-15H00
Mardi 14 & 21/06		13H30-16H30
Mercredi 15 & 22/06	8H00-10H00	
Jeudi 16 & 23/06	10H00-12H00	14H30-16H30
Vendredi 17 & 24/06	8H00-12H00	

#### ECOLE " LA COMMUNALE " (côté maternelle)

Lundi 13 & 20/06		15H30-17H00
Mardi 14 & 21/06	7H30-9H00	
Mercredi 15 & 22/06	11H00-12H00	
Jeudi 16 & 23/06	7H30-9H00	
Vendredi 17 & 24/06		13H00-14H00

#### ECOLE " DON BOSCO "

Lundi 13 & 20/06	7H30-9H00	
Mardi 14 & 21/06	11H00-12H00	
Jeudi 16 & 23/06		13H00-14H00
Vendredi 17 & 24/06		16H30-17H30

#### ECOLE " AUX QUATRE VENTS "

Jeudi 30/06	7H30-9H00	
Vendredi 01/07		15H00-18H00

#### ACCUEIL DE LOISIRS " PIERRE ROYON "

Mardi 14 & 21/06		17H00-18H00
Jeudi 16 & 23/06		17H00-18H00

## Transport Scolaire

Pour le transport scolaire, des permanences seront assurées en mairie, salle des permanences (à droite avant entrée mairie), **du lundi 20 au vendredi 24 juin, de 8H00 à 17H00, sans interruption.**

Toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans une école de la commune, un des collèges de Saint-Didier-en-Velay ou de Firminy doivent impérativement procéder à l'inscription.

Tout enfant inscrit après cette permanence sera affecté en fonction des places disponibles.

## Brèves

- Tombola Téléthon : le tirage au sort de la tombola organisée par les Toques d'Auvergne au profit du Téléthon a eu lieu dernièrement à Saint-Bonnet-Le-Froid, aucun gagnant sur notre commune.

- Du nouveau sur le Marché dominical : à partir de la fin du mois de mai, un poissonnier viendra compléter l'offre commerciale sur le marché.

- Fibre optique : Orange informe que le très haut débit (T.H.D.) sera opérationnel seulement en fin d'année, et non en septembre comme prévu initialement.

- Nouvelle enseigne : depuis fin janvier, le bar de la rue du Centre a changé de propriétaire. C'est désormais Isabelle Cordelle et David Martins, gérants de "l'Etalon Noir", qui nous accueillent dans un espace fraîchement rénové.

## Appel au Civisme

- Depuis quelques temps, les bâtiments et équipements communaux font l'objet de vols et dégradations.

De plus, des incivilités telles que les nuisances sonores de jour comme de nuit, les stationnements non autorisés ou encore les déjections canines sur l'espace public sont régulièrement constatées.

Nous rappelons que tout contrevenant s'expose à des poursuites et que des mesures plus coercitives seront prises si ces faits perdurent.



### Cross de l'école Don Bosco : Un, deux, trois partez !

Le vendredi 29 avril, environ 1 419 enfants ont participé à la 18<sup>ème</sup> édition du Cross Départemental organisé par l'école Don Bosco. Ces élèves de CM1 et CM2 sont venus de différentes communes de la Haute-Loire. Les élèves de l'école publique "La Communale" ont également été invités à participer.

Dans la matinée, les filles de CM1 se sont élancées sur le parcours d'environ 1 460 m, encouragées par les garçons de leur classe.

Pendant ce temps, tous les CM2 étaient répartis sur différents sites afin de participer à diverses activités sportives, encadrées par les bénévoles des associations : basket, football, boules, rugby, zumba, judo, tennis, tennis de table, ou encore aux démonstrations du métier de pompier, de tir à l'arc, de chevaliers et d'une fauconnerie qui a particulièrement plu aux enfants.

Après un pique-nique tiré du sac et des sandwiches offerts à tous les bénévoles (une centaine), les CM1 et les CM2 ont inversé les rôles.

Après le goûter, la remise des récompenses s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités dont M. Girodet, maire de Saint-Just-Malmont, accompagné de membres du conseil municipal; Mme Valentin, représentant M. Wauquiez, député; M. Ferry, directeur diocésain; M. Giron, représentant de la tutelle; M. Champavert, maire de Saint-Victor-Malescours; Mme Laurenson et M. Bugnazet, représentant le Crédit Agricole, ainsi que les directeurs d'agence de Saint-Just-Malmont et Saint-Didier-en-Velay. Les quinze premiers enfants de chaque course ont été récompensés en coupes, médailles et cadeaux divers.



Notons les excellents résultats de nos saint-justaires :

- **école "Don Bosco"** : Faustine Cheynet (5<sup>ème</sup> CM1 sur 263), Lubin Moulin (8<sup>ème</sup> CM2 sur 327), Lola Proriol (18<sup>ème</sup> CM2 sur 296)

- **école "La Communale"** : Lazare Defour (5<sup>ème</sup> CM1 sur 318), Mélodie Reymond (11<sup>ème</sup> CM1 sur 263).

Un flashmob, coaché par les mamans de l'école et réalisé par les enfants et les accompagnateurs a clôturé cette formidable journée.

Un grand bravo et un énorme merci à tous les organisateurs, parents, enseignants, retraités, amis, associations, sponsors, municipalité, ... sans lesquels une manifestation d'une telle ampleur n'aurait pas eu lieu.



À l'automne 2015, la municipalité et le C.C.A.S., en partenariat avec l'association Actiom, avaient lancé le dispositif d'aide "Ma Commune Ma Santé", celui-ci consistant à mettre en place une solution santé mutualisée sur le territoire de la commune.

Dans ce projet, la municipalité avait pour objectif de faire bénéficier à ses administrés d'une complémentaire santé au tarif le plus bas. Ce gain de pouvoir d'achat à prestations équivalentes ou améliorées est négocié directement par l'association Actiom auprès des grandes mutuelles. De plus, les personnes intéressées bénéficient d'un accompagnement de professionnels indépendants qui défendent leurs intérêts.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les entreprises du secteur privé sont dans l'obligation de proposer une mutuelle à leurs salariés. Par conséquent, ce dispositif s'adresse aux personnes non concernées par des contrats de groupe, c'est-à-dire les retraités, les ayants-droit mineurs, les intérimaires et salariés en CDD, les personnes sans emploi, les travailleurs non salariés, les agents territoriaux ou fonctionnaires.

Le dispositif propose un choix entre trois mutuelles et trois niveaux de garantie : économie, sécurité et confort avec un prix attribué par tranche d'âge. Les adhérents ont pu faire de 20 % à 60 % d'économie, soit 25 à 75 € par mois avec un niveau de garanties équivalent, voire supérieur, mais jamais inférieur.

Saint-Just-Malmont était la première commune de Haute-Loire à installer un tel dispositif. Une réunion d'information, animée par une conseillère spécialisée, a eu lieu le 19 septembre dernier en mairie. Par la suite, douze permanences ont été organisées, au cours desquelles les personnes intéressées effectuaient des simulations. 72 personnes sont venues se renseigner. À mi-janvier, ce dispositif a permis à 41 personnes seules ou en couple d'adhérer à la mutuelle communale.

Pour celles et ceux qui souhaitent adhérer, vous pouvez appeler le numéro suivant pour plus de renseignements : 05.64.10.00.48. Dès le mois de septembre prochain, de nouvelles permanences seront mises en place.

## Chorale Choeur Ouvert

Pour marquer l'arrivée du printemps, quoi de mieux que de l'accueillir en chansons...!!!

C'est ce qu'ont choisi de faire, en ce dimanche 20 mars à Saint-Just-Malmont, les chorales "Les Ritournelles" de Saint-Pierre-Duchamp et "Choeur Ouvert" de Saint-Didier-en-Velay.



Unissant leurs voix, les choristes des deux formations étaient rassemblés pour ce concert donné dans le cadre de l'opération "Mille chœurs pour un regard", sous l'égide de Rétina France.



Le répertoire varié et coloré de ces deux chœurs a séduit le public enthousiaste qui n'a pas hésité à se joindre aux chanteurs pour un final éblouissant, instants de joie et de partage appréciés de tous.

La chorale Choeur Ouvert recrute des choristes dans tous les pupitres, en particulier des ténors et des basses. Contacts au **09 62 21 64 36** ou au **06 80 75 56 39** ou encore sur le site [www.choralestdidier.free.fr](http://www.choralestdidier.free.fr)

Rejoignez-nous.

## Anciens Combattants et Veuves A.C.P.G./C.A.T.M.

Dimanche 31 janvier 2016, la section ACPG-CATM et Veuves a tenu son assemblée générale à la Maison du Combattant, en présence de nombreux adhérents, de Frédéric Girodet, Maire, et de son adjoint aux associations, Philippe Dutel.

Après le renouvellement des cotisations, les participants ont été invités à déguster la traditionnelle tripe d'accueil.



Vers 10H00, le président, Dominique Moretton, entouré des membres du bureau, et devant une assistance nombreuse (plus de 60 participants), a ouvert la séance en présentant tous ses voeux de bonne santé pour la nouvelle année et une pensée pour ceux retenus par la maladie, dont les deux anciens combattants prisonniers de guerre (ACPG).

Il a fait observer une minute de silence en mémoire des disparus de l'association, auxquels il a voulu associer les victimes des attentats de 2015 qui ont entraîné le retour de l'état d'urgence, comme au temps des attentats de l'OAS (Organisation Armée Secrète), de bien triste mémoire.

Il s'est dit "heureux et fier de l'entente qui règne au sein de l'association, une des plus importantes de la Haute-Loire, avec deux anciens combattants prisonniers de guerre, 22 veuves, 40 CATM et 11 sympathisants, mais aussi de l'efficacité de son bureau". Il a relevé les nombreuses participations aux manifestations communales, dont celle du 14 juillet, suivie de la décoration des deux anciens combattants prisonniers de guerre, Armand Proriol et Jean Beneyton. Il a souligné aussi le succès des rencontres du vendredi à la Maison du Combattant, "un lieu de rassemblement et d'amitié unique dans le département".

Au niveau des activités, il a annoncé le remplacement du voyage de plusieurs jours par deux sorties d'une journée. Le méchoui et le repas familial ont connu une forte participation, des activités à reconduire. Si deux veuves ont quitté la section, de nouveaux adhérents sont venus grossir les rangs.

Le président a fait part du désir de Jean-Baptiste Charrat de se retirer du bureau, après 38 ans d'investissement dans l'ombre, toujours disponible et prêt à rendre service. Le bureau a proposé la candidature de Paul Souvignet, un sympathisant, pour le remplacer, proposition qui fut acceptée à l'unanimité. Un vote unanime à main levée a également reconduit dans leur mandat Dominique Moretton, André Peyrard et Jean Delorme.

Le trésorier, François Brottes, a présenté le bilan financier 2015, équilibré avec les fonds de réserve et affiché dans la salle pour information, qui a été approuvé à l'unanimité. Puis, Odile Pradier a fait le point concernant les veuves et les plus de 75 ans.

Enfin, la parole a été donnée aux élus ravis de trouver une association "animée par un esprit de tolérance et de camaraderie et où règne une belle convivialité".

Les discours ont ensuite fait place aux réjouissances, le président invitant l'assistance à partager la brioche et le verre de l'amitié.



## Des titres en vue

Cette année encore, la fin de saison se présente bien grâce au travail de tous. Si, à l'heure de l'écriture de cet article tout n'est pas acquis, plusieurs équipes sont très bien placées pour prolonger la saison en jouant le titre de leur championnat ou la coupe de la Loire.



En effet après la saison "régulière" les premiers de chaque poule jouent les "play off" pour désigner le champion de la catégorie.

### Chez les filles :

A l'issue de leur première saison au niveau régional, que l'on peut d'ores et déjà qualifier de réussie, les U13F de Jean-François Allois, terminent secondes de leur poule. De plus, cinq d'entre elles intègrent l'équipe du Comité de la Haute-Loire, en vue du tournoi de préparation pour l'année prochaine, avec pour objectif final le Tournoi des Etoiles de décembre prochain à Orléans.

Les U15F de Matthieu Roux, à la peine en championnat, vont jouer une demi finale de la coupe de la Loire contre la sérieuse équipe du CRAP de Veauche le samedi 4 juin.

Les U17F d'Ophélie Solmona, malgré un faible effectif, terminent à la première place et disputeront prochainement les phases finales.

### Chez les garçons :

L'équipe U15G de Janosch Boivin et Richard Dantony n'a perdu que deux matchs toutes compétitions confondues depuis le début de saison. Elle est la seule équipe du département à être encore en jeu dans les deux compétitions. En lice pour une finale, une deuxième année consécutive en championnat, ce groupe est également dans le carré final de la Coupe de la Loire et devra affronter la solide équipe du Val D'Aix Elan en demi finale le 4 juin.



Si le titre n'est plus atteignable, l'équipe fanion masculine n'a jamais quitté le podium de son championnat région (RM3), elle accède au niveau supérieur. Encore une première pour le SJMBC !

## Des entraînements ouverts à tous en mai et juin

Cette période permet à la fois de travailler pour les phases finales de fin de saison, mais c'est aussi l'occasion de préparer la saison prochaine. Les enfants, adolescents et adultes qui souhaitent s'essayer au basket sont les bienvenus aux séances d'entraînement (voir tableau ci-dessous).

LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
16H30-18H00	U11	16H30-17H30	BABY U9	17H00-19H00	U13F	17H30-18H30	U15F
18H00-19H30	U15F	17H30-19H00	U13M	19H00-20H30	U15M	19H00-20H30	U17
19H30-21H30	DF3	19H00-20H30	U14	20H30-22H30	DM4	20H30-22H30	DF3

## Nos manifestations de fin de saison

28 mai 2016 : • Depuis de nombreuses années, nos jeunes joueurs viennent à votre rencontre pour notre traditionnelle Vente de Brioche. Nous vous remercions par avance pour votre accueil !  
• Concours de pétanque et Kermesse ouvert à tous au Complexe sportif.

4 juin 2016 : Demi-finales de la coupe de la Loire (Challenge jeune) pour nos équipes U15 féminine et masculine (finale le 19 juin) : *SJMBC U15F – CRAP Veauche 2* et *SJMBC U15G 1 – Val d'Aix Elan 1*

11 juin 2016 : Finales championnats

## Jeune Garde Féminine

La Jeune Garde Féminine comptabilise pour cette saison 2015/2016 un effectif de 120 licenciés.

Encadré par de nombreux bénévoles, le club a su se démarquer par de bons résultats cette saison.

On note l'arrivée d'Emma Barbier, apprentie salariée, qui effectue sa formation au sein du Pôle France de gymnastique de Saint-Etienne.



La saison touchant à sa fin, et ne restant que les compétitions zones à effectuer, l'ensemble des gymnastes va pouvoir se consacrer à la préparation du gala qui se déroulera le samedi 25 juin au gymnase n°2.

*Les Poussines de la J.G.F.*

## Société Protectrice des Automobiles Anciennes (S.P.A.A.)

Le dimanche 17 avril, aux alentours de 18H30, emmenées par Bernard Padel, président de l'association, cinquante-trois voitures anciennes sont arrivées dans le centre-bourg de Saint-Just-Malmont.

Parti de Jonzieux, ce 22<sup>ème</sup> rallye surprise des trois départements (Loire, Haute-Loire, Ardèche) a flâné sur les petites routes en passant par Burdignes, Peaugres, Saint-Désirat et Villevoacance.

Malgré le froid et la pluie, la municipalité avait organisé l'habituel comité d'accueil. Comme chaque année, un jury d'élus et de spectateurs était composé afin de noter les 12 participants au concours d'équipage.



Ce concours prenait en compte l'état général du véhicule et l'originalité des costumes de ses occupants.

Une Traction 11 B, une Lotus Seven 1987, une Simca Aronde de 1963, une DS 20 de 1972, une Dauphine 1957, une Ford Spider 1930, une 504 Peugeot de 1973, une 2 CV Citroën, une 4RL Renault, une R16 Renault et d'autres équipages ont fait la joie des grands et des petits.



La DS 20, pilotée par Roger Touron, et ses occupants déguisés en hippies ont remporté le premier prix de ce sympathique concours.

Tous ont rejoint la cour des frères où, après la distribution des prix, une soupe aux choux, qui mijotait depuis le matin, était proposée à tous les participants.





Cette année encore, les "Restos du Cœur" de Saint-Just-Malmont ont pu aider des familles de notre commune vivant dans la précarité, temporairement pour certaines et à plus long terme pour d'autres.

Grâce à cette aide, certaines familles retrouvent une vie décente et peuvent envisager un avenir meilleur.

Au cours des campagnes d'hiver et d'été 2015, nous avons servi environ 4000 repas.

Toute personne ou famille dans le besoin, même temporairement, peut pousser la porte des Restos du Cœur ; elle sera accueillie et écoutée en toute discrétion.

L'aide alimentaire est déterminée en fonction des revenus de chacun, l'accueil et l'écoute restant le "point clé" de notre association.

La collecte des 11 et 12 mars 2016 nous permettra de poursuivre notre action en été auprès des plus démunis et de distribuer des colis d'urgence. Grâce à la générosité de tous, nous avons pu collecter une tonne de marchandises.

Nous remercions le magasin Carrefour Market et ses employés qui nous ont gentiment reçus. Nous remercions également tous les bénévoles et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette action.

Le centre de Saint-Just-Malmont est ouvert au 13 route de Firminy, tous les lundis de novembre à avril, puis un lundi par mois le reste de l'année.

Vous pouvez nous joindre ces jours-là au 04 77 93 72 74, ou par l'intermédiaire de l'assistante sociale (04 77 35 63 07) ou de la mairie (04 77 35 01 40).

## Saint-Just Pétanque

### Trois Champions de Haute-Loire pour Saint-Just Pétanque

Les 19 & 20 mars dernier, les Championnats de la Haute-Loire de Pétanque en Triplette Promotion étaient organisés par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (F.F.P.J.P.), à la Halle de Orgues, à Espaly Saint-Marcel. Le samedi était réservé aux qualificatifs par secteur, tandis que le dimanche, dès 8h30, les 32 meilleures équipes du département qualifiées la veille s'affrontaient sur les terrains.

Une de ces nombreuses triplettes représentait Saint Just Pétanque, lors de ce championnat, de bien belle manière en accédant à la finale pour remporter dans la soirée le titre de Champion de la Haute-Loire Triplette Promotion.

Lors de cette compétition, notre jeune triplette, composée par Cédric Dutel, Saroun Ngin et Jean-Jacques Samuel, a connu un beau parcours. Après deux victoires sans trop d'encombre dans les poules, nos trois pétanqueurs saint-justaires ont pu se restaurer en toute sérénité pour revenir en pleine forme l'après-midi. En huitième et quart de finale, ils prenaient le dessus sur deux équipes de Brives-Charensac. En demi-finale, ils allaient affronter une triplette du Chambon-sur-Lignon où ils l'emportaient 13 à 8. Aux alentours de 22h30, ils débutaient la finale contre une équipe expérimentée de Vals-près-le-Puy au cours de laquelle, après plus d'une heure et demie de jeu, ils remportaient le titre tant convoité.

Cédric, Saroun et Jean-Jacques se rendront donc au Championnat de France à Bagnols-sur-Cèze (Gard) les 25 et 26 juin prochains où ils tenteront de défendre au mieux les couleurs de la Haute-Loire, et plus particulièrement celles de leur tout jeune club, le Saint-Just Pétanque. Souhaitons-leur bonne chance pour cette compétition.





L'assemblée générale de l'association pour le Don de Sang Bénévole de la région de Saint-Didier-en-Velay s'est déroulée, cette année, à Saint-Romain-Lachalm, en présence du docteur Alain Lefebvre, responsable des prélèvements à l'Etablissement Français du Sang Auvergne Loire, de Bruno

Molinarolo, président de l'Union Départementale Haute-Loire, du conseiller départemental Yves Braye, de Jean Guillaumond, président d'honneur de l'association, des élus des six communes que regroupe l'association, dont Odile Pradier pour Saint-Just-Malmont, et d'une quarantaine de participants.

Le rapport d'activité de l'année 2015 a été présenté par Béatrice Decitre, secrétaire de l'amicale, suivi du rapport financier commenté par Pierre Bruyère, trésorier. Jean-Paul Colomb, président de l'association, a rappelé les soutiens financiers et la logistique matérielle apportés par les municipalités et le loto, "ce qui nous permet de conduire notre action principale qui est la promotion du don".

Il a insisté aussi sur le rôle de la cotisation (2 euros par an) car une partie apporte un grand soutien à la fédération qui poursuit sans faille des combats pour l'éthique du don, plus que jamais menacé aujourd'hui.

Douze collectes ont été effectuées en 2015 : deux à Saint Romain, deux à St-Didier-en-Velay, deux à St-Pal-de-Mons, une à La-Séauve-sur-Semène, deux à St-Victor-Malescours et trois à St-Just-Malmont.

Nous avons constaté un nombre stable de donneurs, mais une baisse des nouveaux donneurs, 55 en 2014 et 34 en 2015. Pour Saint-Just-Malmont, 356 donneurs, dont 17 nouveaux, ont été recensés en 2014, contre seulement 284, dont 9 nouveaux, en 2015.



Le docteur Alain Lefebvre est intervenu sur les attentes de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) pour répondre aux besoins des malades. De ce fait, il a fait notamment appel aux hommes de groupe AB pour offrir leur plasma. Pour éviter une attente trop longue, l'entretien qui précède chaque don de sang pourra être réalisé dans certains cas par des infirmières habilitées.

De nombreuses informations ont été données concernant les activités de l'Union Départementale par Bruno Molinarolo, notamment sur les actions de promotion de l'association, aussi bien auprès des jeunes sportifs que des enfants des écoles primaires. Certaines classes de CM2 ont même participé au concours national organisé par la fédération. Il a encouragé à "informer, sensibiliser, fidéliser et recruter des nouveaux donneurs de sang total, de plasma et de moelle osseuse par la promotion du don".



Les élus ont été conscients de l'investissement de tous les membres de l'association, des difficultés rencontrées pour recruter de nouveaux donneurs et des bénévoles au sein de l'association. La réunion s'est terminée par des remises de diplômes et par le verre de l'amitié.

Restons mobilisés afin d'aider les malades !

Les prochaines collectes à Saint-Just-Malmont auront lieu le vendredi 3 juin et le vendredi 7 octobre, de 9H30 à 12H00 et de 16H00 à 19H00, à la Salle Polyvalente.



### Une soirée Irlandaise à Malmont...

Cette année, la soirée familiale, organisée par l'APE de Malmont le 2 Avril, était une "Soirée Irlandaise".

Une centaine de personnes, parents et enfants, ont répondu présent pour faire la fête autour d'un bon repas (bœuf à la bière).



Au cours de la soirée, une tombola a été organisée. La directrice de l'école, Amandine Perre, a gagné des places de spectacle irlandais et des places de cinéma.



La soirée s'est déroulée dans une excellente ambiance, où petits et grands étaient ravis de se retrouver et de s'amuser tous ensemble.

L'APE en profite pour remercier l'ensemble des participants, qui n'ont pas hésité à mettre "la main à la pâte" pour les aider !!! L'argent récolté permettra de participer au financement des projets de l'école "Aux Quatre Vents" de Malmont (spectacles, sorties scolaires, ...).

## Secours Catholique

### Vesti-Boutique

L'équipe du Secours Catholique de Saint-Just-Malmont met en place une vesti-boutique.

Il s'agit d'un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes et les familles en difficulté.

Là, les personnes vont rencontrer une équipe de bénévoles qui vont les écouter, les conseiller et les aider pour entreprendre des démarches afin de s'en sortir, bref les aider à "reprenre pied". Cette boutique se veut aussi un lieu de mixité sociale.

C'est un lieu assimilable à un véritable magasin :

- vêtements triés par catégorie, par âge ou taille
- vêtements adaptés à la saison



Tout le monde peut y venir : pour apporter des vêtements, mais aussi pour en acquérir. Cet espace, bien que principalement prévu pour les personnes en difficulté, est ouvert à tous. Un prix modique est proposé, mais chacun peut estimer la valeur de son achat et en augmenter le prix. L'argent récolté permet d'aider les personnes qui viennent à l'accueil. Elles effectuent leurs achats. Ensuite, nous nous retrouvons autour d'une boisson pour un moment convivial.

### Horaires d'ouverture :

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 9H30 à 11H30

Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 15H00 à 17H00

Adresse : 6, Rue des frères (impasse à droite de l'église)

*Un fléchage est mis en place au début de la rue des frères.*

## Just pour le Plaisir

A la fin du mois de septembre dernier, la troupe "Just pour le Plaisir" a offert un spectacle aux Saint-Justaires qui étaient venus nombreux pour applaudir les comédiens. La troupe a fait salle comble pour les deux représentations.

En première partie, trois adolescents se produisaient dans une pièce relatant les programmes télévisés, au cours de laquelle ils étaient interrogés par une enquêtrice (rôle joué par notre nouvelle recrue Annie).



En deuxième partie, la pièce "Les Colocataires" était présentée, celle-ci relatant l'histoire d'une propriétaire qui veut louer son appartement à trois jeunes filles, mais voilà, elles ne sont que deux et proposent un garçon, mais comme il n'en est pas question, alors bien sûr, il sera là, mais déguisé en fille. Lorsque la propriétaire vient leur rendre visite, ainsi que la mère de l'une des jeunes filles, s'en suit un quiproquo.



Enfin, en dernière partie, les comédiens proposaient "Le Réveillon Surprise", une pièce racontant l'histoire d'un couple qui souhaite fêter le réveillon au restaurant. Mais il y a une tempête de neige, si bien que le couple devra accueillir des personnes, ainsi qu'un cousin qui revient d'Amérique et qui recherche le testament de la tante décédée naturellement. Un enchaînement de nombreuses réactions inattendues se produit tout au long de la pièce.



Un grand merci à toute la troupe, composée de huit adultes et trois adolescents, pour leur assiduité aux répétitions régies par Marie-Claire Lesueur, présidente de l'association, qui a fondé cette troupe en 2009 et a écrit les pièces.

Tous les comédiens de la troupe vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour leur nouveau spectacle qui sera présenté les 24 et 25 septembre 2016.



Les textes de la rubrique Parole associative sont rédigés par les associations



### Fête d'été

Les bénévoles du Comité des Fêtes organiseront cette année, toujours en collaboration avec la municipalité, la nouvelle édition de la Fête d'été les 4 et 5 juin 2016, à l'ancien stade.

Le samedi 4 juin, à partir de 19H30, la pelouse des Penauds se transformera en dancefloor pour une soirée familiale gratuite et ouverte à tous.

Une buvette et une petite restauration sur place seront proposées tout au long de la soirée.

Vers 22H30, un grand feu d'artifice sera présenté au public.



Le dimanche 5 juin, à partir de 14H00, les organisateurs proposeront un Grand spectacle des "Plongeurs de l'extrême", avec au programme : des plongeurs olympiques, synchronisés, comiques, torche humaine (plongeur en feu), de haut vol, le tout dans une piscine de 8 mètres de diamètre et de 2,8 mètres de profondeur.

**Un spectacle original et époustouflant...**

**Des risques insensés...**

**Emotions garanties... Le grand frisson.**

**Un grand moment d'émotion garantie.**

**Un spectacle à ne pas rater.**



En seconde partie, Hervé Michel, sosie vocal et physique de Michel Sardou interprétera les plus grands succès du répertoire du chanteur. Sans être dans l'imitation, ni jouer les copies, cet artiste s'accorde un grand plaisir à reprendre avec une belle élégance, une grande aisance et une étonnante décontraction, le répertoire d'une figure emblématique de la chanson française.

Entrée payante : 4 euros par adulte, 2 euros par enfant (gratuit pour les enfants de moins de 1,10 m).

### Velay Synergie en route pour les Grands Prix Nationaux 2017



Au jour où paraîtront ces lignes, les Grands Prix Nationaux de Musique FSCF qui se tiennent cette année les 14 et 15 mai à Bruz (Ille-et-Vilaine) ne seront plus, nous l'espérons, qu'un bon souvenir.

Il est vrai que parallèlement à la préparation de ces championnats de France, les musiciens de la batterie fanfare Velay Synergie se sont investis dans un "challenge" beaucoup plus important que la participation au concours.

Il s'agit en effet d'organiser pour les 2, 3 et 4 juin 2017, ces fameux Grands Prix Nationaux (G.P.N.), sur le territoire de Velay Synergie, à savoir sur les communes de Dunières, Saint-Romain-Lachalm et Saint-Just-Malmont.

En quelques chiffres, nous devons recevoir dignement 25 à 30 sociétés de musique, soit 1 000 à 1 300 musiciens, accompagnateurs, officiels et jurys qu'il faudra loger et nourrir. On devrait servir environ 3 500 repas et les marabouts pour les buvettes se comptent au mètre linéaire.

A la suite de notre candidature pour l'organisation de ces G.P.N., en novembre 2014, la Commission Nationale de Musique de la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.) est venue visiter les locaux des trois communes dans lesquels se tiendront les concours. Après délibération, elle nous a donné son feu vert pour l'organisation de cette manifestation.

Sous la présidence d'Henri Durieux, un Comité Directeur s'est mis en place et assiste les différentes commissions : hébergement, restauration, décoration, fête de nuit, buvette, matériel, accueil, transport, récompenses, sécurité, développement durable, communication, partenariat et bien sûr ... finances.

A ce sujet, nous comptons sur les élus, industriels, artisans et commerçants qui voudront bien nous apporter leur soutien.

Chaque commission prépare son budget et le soumet au Comité Directeur qui le valide car il ne s'agit pas de "dérapage".

Ces commissions ne sont pas figées et tous les bénévoles qui voudront nous rejoindre seront les bienvenus, car comme on dit en Auvergne : "Un chou pas dépensé est un chou gagné".



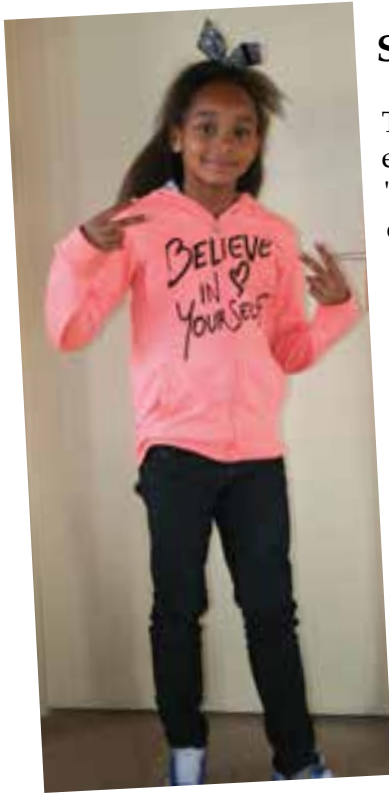
**Le comité directeur des GPN 2017 et une partie des commissions**

Au terme de ces Championnats de France, notre souhait le plus cher est d'avoir pu fédérer un maximum de gens des trois communes autour d'un projet commun.

N'hésitez pas à prendre contact avec Henri Durieux au **06 72 99 74 00** ou par mail à l'adresse [durieux.henri43@gmail.com](mailto:durieux.henri43@gmail.com), et ne manquez pas de suivre l'avancement de cette aventure en vous connectant sur le site internet [www.gpn2017.fr](http://www.gpn2017.fr)



### Sya Dembele, championne de France de Breakdance



Toute en douceur et néanmoins pleine de vitalité, Sya, 8 ans et demi, élève en CE2 à l'école "La Communale", licenciée dans le club de gymnastique local "Etoile Gymnique", marche désormais dans les pas de son frère aîné, Damani, en participant à des compétitions de breakdance, discipline qu'elle pratique depuis l'âge de 5 ans.

#### Qu'est-ce qui l'a amenée à pratiquer le breakdance et quel est son parcours depuis ses débuts ?

En 2011, à l'âge de 4 ans, lors d'un voyage au Burkina Faso, au cours duquel Damani suivait un stage intensif de danse, ce fut le déclic pour Sya.

Elle suivait son frère qui participait aux spectacles de rue et s'amusait à apprendre et reproduire toutes les chorégraphies.

A son retour en France, Sya intègre la Compagnie Melting Force de Saint-Etienne qui occupe les locaux de l'ancienne école des Beaux-Arts. Elle y suit des entraînements intensifs le mercredi après-midi, ainsi que le samedi et le dimanche, pour un total hebdomadaire de 10 à 15 heures. Elle poursuit également ses entraînements tous les jours pendant les vacances scolaires, sous la houlette de son coach "Soso".

Fin 2015, elle a entamé une préparation en vue de la sélection Rhône-Alpes, lui permettant ainsi une participation aux Championnats de France à Chelles (Seine-et-Marne) le 27 février dernier. Lors de cette compétition qui comptait huit concurrents, dont deux filles, Sya, à sa grande surprise, s'est imposée au terme de trois battles, après avoir séduit le jury par ses prouesses techniques et artistiques, titre qui lui ouvrait les portes du cercle très fermé des huit meilleurs mondiaux de la discipline.

Lors des Championnats du Monde à Marseille en mars dernier, Sya s'est inclinée lors de sa première battle face au danseur russe. Elle continue néanmoins de participer régulièrement à des battles contre des adultes ou des enfants, partout en France, et aussi en Belgique. Elle confie que le breakdance, "c'est comme une deuxième famille...!!!"

Malgré un emploi du temps chargé, pour le moment, Sya parvient très bien à gérer sa scolarité, étant habituée depuis son plus jeune âge à évoluer dans le milieu artistique où les horaires ne sont pas fixes.

#### A l'issue de ces compétitions, quel est son ressenti ?

Sya est très encouragée par sa famille, profondément impliquée dans le milieu artistique.

Elle reconnaît qu'elle est parfois stressée, mais cela ne l'empêche pas d'aborder sereinement les battles.

Malgré la difficulté de la compétition impliquant la prise en compte de multiples éléments (musicalité, rythme, attitude, présence, ...), Sya s'implique sereinement dans la danse tout en s'amusant.

Sya a retenu le geste touchant du concurrent russe qui a offert un carnet à tous les participants, et qu'elle garde précieusement en souvenir.

#### Quel est son projet immédiat ?

Au moment où nous réalisons cette interview, Sya est en pleine préparation du B.O.T.Y. (Battle Of The Year) qui se déroule cette année au Zénith de Montpellier, le 21 mai. C'est le plus grand événement en équipes de l'année (8 à 17 concurrents) au cours duquel le meilleur show chorégraphique doit être présenté afin d'être sélectionné pour la demi-finale qui a lieu le soir-même.

En 2014, la Compagnie Melting Force a eu le plaisir de remporter cette compétition. Souhaitons que Sya et ses coéquipiers soient les lauréats de ce show...!!!

Sya va poursuivre ses entraînements en vue des prochaines compétitions, tout en continuant à se faire plaisir en dansant lors de spectacles, comme cela s'est produit en août dernier au Palais des Festivals à Cannes, ou plus localement, à l'occasion de la Fête de la Musique sur notre commune le 17 juin prochain.

## Emma et Manuela, deux danseuses auréolées d'or

Saint-Just-Malmont est véritablement un formidable vivier de jeunes talents : Emma Galant et Manuela Allois viennent de réaliser un extraordinaire parcours au Concours National de Danse 2016.

Les jeunes championnes sont toutes deux âgées de 12 ans et sont en 6ème au collège Roger Ruel à Saint-Didier-en-Velay. Depuis de nombreuses années, elles pratiquent la danse (hip hop, street jazz, jazz, classique et contemporain) au sein de l'école de danse Gonon-Buisson à Firminy.

Début mars, elles ont participé à la sélection régionale du Concours National de Danse, dans la catégorie jazz, qui se tenait à Bourg-en-Bresse. L'assiduité et la volonté dont elles ont fait preuve ont pleinement porté leurs fruits. Toutes deux ont reçu le 2<sup>ème</sup> prix régional, une belle médaille d'argent qui a fait la fierté de leur école de danse.

Mais les deux championnes ne se sont pas contentées d'une seule médaille... Leur professeur, Elsa Gonon, les avait également sélectionnées pour concourir en groupe. Avec dix autres filles, âgées de 8 à 12 ans, Emma et Manuela ont interprété une chorégraphie de jazz intitulée "Mais où est Charlie?", inspirée de la bande dessinée éponyme. Parmi le groupe, se trouvait également Noélie Pezzoli, scolarisée en CE2 à l'école "La Communale" de Saint-Just-Malmont.



De gauche à droite : Elsa Gonon, Manuela, Noélie et Emma

Leur prestation a fait forte impression devant le jury, composé de chorégraphes de renom, dont Bruno Vandelli qui a fait partie du jury de l'émission "Pop Star" il y a quelques années sur M6. Les filles ont réussi l'exploit de décrocher la médaille d'Or, un Premier Prix assorti des félicitations du jury qui les a même surclassées en "Pratique Amateur Avancé", ce qui est exceptionnel étant donné leur âge !

Ce classement les a qualifiées pour la finale nationale du concours qui se tenait à Dijon le week-end de l'Ascension. Cette grande compétition réunissait toutes les régions de France, soit plus de 3 500 danseurs, toutes catégories confondues.

C'est la première fois qu'Emma, Manuela et Noélie concourraient à un si haut niveau. Motivées par ce challenge, les filles ont peaufiné leur chorégraphie à raison de plusieurs heures d'entraînement par semaine. Ayant à cœur de porter haut les couleurs de leur école de danse, les petites "Charlies" ont une nouvelle fois fait un coup d'éclat en remportant le premier prix ! C'est avec fierté et émotion qu'elles ont ramené cette belle médaille d'or nationale. Une formidable récompense pour ces championnes et leurs professeurs de danse, Elsa Gonon et Véronique Buisson, qui ont su leur insuffler le goût de la victoire.

## Etat Civil

### Naissances

GUILLAUMOND Robin, né le 5 janvier - 30 Rue Pierre Moulin, Malmont  
BOYER Alexi, né le 13 janvier - 2 Rue du 8 Mai  
CARVALHO Tom, né le 17 janvier - 11 Route du Sambalou  
MONTEUX Anaé, née le 22 janvier - 4 Lot. Ampierre, Allée de la Rubanerie  
KENNEL Stéphane, né le 27 janvier - 28 Bis Rue de Firminy  
GRAIL Edouard, né le 28 janvier - Le Fangeat  
TRAVERS Jules, né le 15 février - 4 Lot. Les Genêts, Le Petit Roure  
BOUTON Emmy, né le 28 février - Le Buis

GALLON Myrtille, née le 29 février - 9 Rue du Bas-Vernay  
BREUIL Maloé, née le 28 mars - 8 Rue de Riopaille  
PERARD Sacha, né le 2 avril - 23 Route de la Chamarèche  
PAULET Mélina, née le 18 avril - 52, Allée des Pins, Le Sarret  
MOINE Esmée, née le 19 avril - 25 Bis Route de Jonzieux  
PIERROT Inès, née le 19 avril - La Cour  
BONNET Lorenzo, né le 25 avril - La Chamarèche  
DUFOUR Malo, né le 2 mai - 42 Rue de Riopaille

### Mariages

Sibel TOKER et Selim KARAHAN, célébré le 8 avril

Christiane MARGOT et Marc FARNIER, célébré le 9 avril

### Décès

DESSELIER Julien, décédé le 17 janvier, à l'âge de 88 ans  
BESSY Marie, Vve GUICHARD, décédée le 30 janvier, à l'âge de 94 ans  
FERRATON Marie-Josèphe, Vve PONCHON, décédée le 11 février, à l'âge de 77 ans  
CELARIER Noël, décédé le 18 février, à l'âge de 63 ans  
CRUSOT Paulette, Vve PERKOWSKI, décédée le 22 février, à l'âge de 84 ans  
VALLAT Amélie, Vve GERPHAGNON, décédée le 27 février, à l'âge de 89 ans

SABATIER Antoine, décédé le 4 mars, à l'âge de 91 ans  
GRANGEON Henri, décédé le 11 mars, à l'âge de 67 ans  
PADEL Claire, épouse ROUX, décédée le 5 avril, à l'âge de 51 ans  
FRAPPA Germaine, Vve CHAMBERT, décédée le 18 avril, à l'âge de 95 ans  
MATHIEU Paul, décédé le 20 avril, à l'âge de 66 ans  
AUTIN Joannès, décédé le 30 avril, à l'âge de 89 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 2 mai 2016